

### **Pour nos amis à quatre pattes !**

Pour nos amis canins, et pour leurs maîtres, des sacs destinés au ramassage des déjections sont disponibles à l'entrée de la mairie. Une obligation pour rendre agréable la marche des promeneurs.

**Enedis** : Travaux d'élagage jusqu'au 23 décembre 2024.

### **Loisirs**

**Point-lecture** ouvert mardi et jeudi de 15 h à 18 h et mercredi de 14 h à 18 h.

#### **Nouveautés :**

« **Le Jardin de l'Oubli** » de Clarisse Sabard. 1910. La jeune Agathe, repasseuse, fait la connaissance de la Belle Otero, célèbre danseuse, dans la villa dans laquelle elle est employée. Une rencontre qui va bouleverser sa vie, deux destins liés à jamais par le poids d'un secret.

« **Les Entrailles de la Nuit** » de Marco Pianelli. Lucie, huit ans et demi vient d'être enlevée. Grâce à sa montre connectée, elle a pu donner l'alerte et le compte à rebours est lancé : dans vingt-quatre heures, les chances de la retrouver vivantes seront moins qu'infimes ...

« **Mekiro** » de Robin Fischhoff. Dans l'archipel des Gambier, au cœur du Pacifique Sud, le cadavre sauvagement mutilé d'un jeune homme est retrouvé dans une église abandonnée. Ce meurtre, survenu aux abords d'un lagon réputé maudit, rappelle étrangement ce à quoi avaient déjà été confrontés les premiers missionnaires...

« **Délices de Roses** » de Michèle Villemur et Brian Feinman. 35 recettes salées et sucrées à base de roses, inspirées par le domaine de Chaalis.

**Basket-Ball** : Places disponibles en mairie pour les matches.

### **Commerces**

**Auchan**, ouvert du lundi au samedi ; le dimanche seulement le matin.

### **Education et Emploi**

**Espace Point Conseil Emploi**, 44 avenue Jean Moulin, 10600 La-Chapelle-Saint-Luc.

Ateliers numériques de niveau, Compte personnel, Formation ouverte à distance.

Tél : 03.25.71.62.94.

**Formation viticole** : Pour se former dans le secteur viticole, recrutement à partir de septembre. Tél : 03.25.41.64.00. [Cfppa.st-pouange@educagri.fr](mailto:Cfppa.st-pouange@educagri.fr)

### **Santé**

#### **Moustiques**

En raison des pluies abondantes récentes, la ponte des larves est favorisée. Veiller à éliminer toutes les eaux dormantes ou à les recouvrir.

**Frelons** : signaler à la mairie les nids aperçus en les situant précisément. Les pièges de type bouteille ou cloche ou bocaux sont interdits dans le cadre du plan frelon (Agence Française Sanitaire et Environnementale) car leur sélectivité est très mauvaise et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.

### **Divers**

**Concours de photos du plus bel arbre remarquable jusqu'au 15 septembre 2024.**

Inscription et règlement : <https://arbresremarquablesaube.gogocarto.fr>